

Appel conjoint
de l'Union
Internationale pour
la Conservation
de la Nature
et de la Région
Provence-Alpes-
Côte d'Azur

POUR UNE MÉDITERRANÉE SANS PLASTIQUE



maregionsud.fr



maregionsud



MaRegionSud



maregionsud

Toujours proche de vous avec l'appli Région Sud



**RÉGION
SUD**
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



Ensemble

Ensemble, travaillons à une Méditerranée sans plastique

L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, à travers le Président de l'UICN d'une part, et le Président de la Région d'autre part, souhaitent par la présente déclaration réaffirmer leur engagement pour une Méditerranée sans plastique et proposer aux territoires infra-étatiques de s'engager dans une action résolue.

Contexte

Un constat alarmant

Le plastique représente aujourd'hui 95 % des déchets sur les plages et en surface de la mer Méditerranée. Alors qu'elle représente seulement 1 % des eaux marines à l'échelle du globe, la Méditerranée compte en revanche 7 % de tous les microplastiques (fragments de moins de 5 mm), qui ont atteint des niveaux record de concentration: 1,25 million de fragments par km², soit près de quatre fois plus que dans « l'île de plastique » du Pacifique Nord. En cause, une production et une consommation excessives, une mauvaise gestion des déchets et le tourisme de masse, qui font de la Méditerranée l'une des mers les plus polluées au monde par les plastiques.

Une pollution qui vient de loin

Avec 60 millions de tonnes de plastique produites par an, l'Europe est le deuxième plus grand producteur mondial de plastique après la Chine et rejette en mer chaque année près de 500 mille tonnes de macroplastiques et près de 130 mille tonnes de microplastiques. « Les trois principaux pays contribuant aux fuites de plastique sont l'Égypte, l'Italie et la Turquie. Les « hotspots » de plastique tendent à se manifester près de l'embouchure des grands fleuves (par exemple le Nil) et à proximité des grandes villes ou des zones urbaines » (UICN, 2020¹). « Les déchets en mer aujourd'hui sont à 80 % d'origine terrestre, c'est-à-dire qu'ils proviennent de nos villes et de nos côtes, au travers des canalisations d'eau de pluie, des égouts, des rivières et des fleuves. » (TARA, 2015²).

Effets sur la santé humaine

Les plastiques adsorbent tout: les hydrocarbures comme les pesticides ou les additifs, comme les phtalates ou le bisphénol A, qui entrent dans la composition de ces plastiques. « Une fois dans l'environnement sous forme de macro- ou de microplastique, le plastique contamine et s'accumule dans les sols agricoles, les chaînes alimentaires terrestres et aquatiques, et les sources d'approvisionnement en eau. » (CIEL³).

Une mobilisation des États, des collectivités locales et des entreprises à travers:

- La déclaration ministérielle de Naples de 2019, adoptée par les parties contractantes à la Convention de Barcelone, appelle à « intensifier nos efforts pour résoudre le problème de la gestion des déchets marins »,
- La coalition pour une Méditerranée exemplaire en 2030 lancée lors du One Planet Summit
- La charte de Bologne des régions européennes pour la promotion d'un cadre commun d'actions stratégiques pour la protection et le développement soutenable des aires côtières méditerranéennes qui vient de publier son plan d'actions commun pour l'adaptation des côtes au changement climatique,
- Le groupe de travail « politique maritime intégrée », coordonné par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, de la Commission Interméditerranéenne de la CRPM,
- La charte sur les plastiques dans les océans proposée au G7 2018,
- L'engagement global pour une nouvelle économie du plastique lancé par la fondation Ellen Mac Arthur,
- Le pacte plastique européen, coalition public-privé rassemblant pays européens et entreprises,
- L'initiative Bluemed « Toward a healthy, plastic-free Mediterranean Sea » et la Plateforme de Coopération Régionale Méditerranéenne sur la gestion des déchets marins comme un forum de consultation, d'échange de bonnes pratiques et de recherche de solutions.

Une action volontariste de l'UICN

L'UICN Méditerranée travaille sur deux programmes:

– Îles de Méditerranée, vierges de plastique: il s'agit de produire une méthodologie permettant de réduire les fuites de plastique sur les îles, avec, particulièrement, une analyse socio-économique faite par l'UICN.

– Plastimed: Closing the plastic tap: améliorer la méthodologie, le modèle et les données existants pour évaluer les déchets plastiques et les fuites, les filières et les puits en combinant la modélisation et les approches de terrain dans la mer Méditerranée.

L'UICN, à travers son Centre de Coopération pour la Méditerranée, est également membre d'honneur du réseau BeMed créé en janvier 2019 et participe au club BeMed.

L'UICN, à travers son « Global Marine and Polar Programme » travaille également sur des programmes traitant du plastique.

– « Îles vierges de plastique » s'attache au reconditionnement du plastique en produits commerciaux.

– MARPLASTICCs aide les pays de l'Asie Pacifique et l'Afrique à définir leur politique anti-plastique. Il fonctionne grâce à quatre piliers interconnectés:

– **Connaissances:** développer des outils pour évaluer les fuites de plastique dans l'environnement, de la source à la mer. Cogénération de données et d'analyses crédibles, saillantes et légitimes pour comprendre l'état actuel des fuites de plastique, fixer des objectifs, convenir et mettre en œuvre des actions, et suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs au fil du temps.

– **Capacité:** rassembler les principales parties prenantes pour promouvoir les actions d'économie circulaire, partager les meilleures pratiques, et stimuler et exploiter les actions nationales de lutte contre la pollution plastique.

– **Politique:** soutenir l'analyse et la réforme des politiques et de la législation, et faciliter l'élaboration de programmes nationaux, y compris des plans d'action et des feuilles de route pour l'économie verte.

Entreprises: travailler avec le secteur privé pour développer une méthodologie d'empreinte plastique mesurant la quantité de plastique utilisée, gaspillée et s'écoulant dans l'environnement tout au long de leur chaîne de valeur.

– Méthodes de détection des points chauds de pollution plastique pour harmoniser les méthodes de mesure des flux et des fuites de plastique tout au long de la chaîne de valeur.

– PlastiCoco qui s'attache à définir les « hotspots » de la pollution plastique en Tanzanie.

Le congrès mondial de la nature affiche sa préoccupation avec 3 motions proposées à l'assemblée générale.

– 022. Mettre fin à la crise mondiale de la pollution plastique dans les milieux marins d'ici à 2030.

– 083. Interdire les bouteilles en plastique et les matériaux associés dans les aires protégées.

– 092. Effets sur les plantations d'essences ligneuses de l'augmentation de l'utilisation du papier comme substitut du plastique.

Un programme phare de la Région Provence- Alpes-Côte d'Azur

Dès 2016, la Région a lancé le programme « zéro déchet plastique en 2030 » qui comprend:

– **un réseau inédit en France** visant à collecter les déchets sauvages, coordonner les opérations de nettoyage et caractériser les déchets: le réseau REMED. Plus de 100 structures y adhèrent déjà. La plateforme REMED sera présentée au congrès mondial de la nature

– **une charte d'engagement** pour encourager les acteurs de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur à engager une démarche de réduction de l'usage des plastiques, de tri et d'utilisation de produits fabriqués en matière plastique recyclée. Plus de 200 structures ont signé cette charte



Contexte

– **un fonds de dépollution** pour « une Méditerranée zéro déchet plastique ». Ce fonds finance des recherches et expéditions ainsi que des actions de nettoyage. Mais il a aussi permis des actions en phase de massification, par exemple: « Adopt'1 spot » qui permet à des citoyens de prendre en charge une zone nettoyée et enrichie en biodiversité; « soyons gourdes » qui associe les commerçants au remplacement des bouteilles plastique par des gourdes; « aires 0 plastique » pour diminuer l'usage du plastique sur les aires d'autoroute.

Ce fond est doté de 1 M€/an.

– le soutien au développement de **solutions alternatives au plastique**, et de recyclage des plastiques post consommation et post production.

Appel à l'action

Convaincus qu'un environnement préservé et vivant, est la condition sine qua non du développement et inversement, les signataires appellent les Régions de la Méditerranée à une réponse urgente sur la base d'une approche intégrée qui allie des actions de court et de long terme, associées à la mobilisation du monde économique.

L'appel conjoint de l'UICN et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur se décline autour de 5 objectifs :

- Une charte collective des Régions de la Méditerranée,
- Des appels à projets locaux promus par les Régions signataires pour multiplier les actions et les opportunités de dégager des bonnes pratiques adaptées aux contextes économiques, culturels, sociaux et environnementaux de chaque région,
- Une action d'envergure qui pourrait, concerner les manifestations culturelles et sportives, à l'instar de ce qui est prévu en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur,
- La mise en place d'un dispositif d'observation à l'échelle méditerranéenne, comprenant les tonnages collectés, évités et le référencement de bonnes pratiques,
- Améliorer la connaissance de la pollution plastique avec de nouvelles méthodologies.

1

Une charte collective de niveau régional

Inspirée de la charte Zéro plastique de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, il est proposé de créer une charte collective des régions de la Méditerranée, complémentaire des engagements européens et nationaux. Cette charte simplifiée et très opérationnelle s'articule autour de 3 axes.

SENSIBILISER A LA REDUCTION DES DECHETS PLASTIQUES

- Sensibiliser les différentes parties prenantes du territoire/de l'entreprise/de l'association/de l'établissement scolaire etc. Le signataire s'engage à sensibiliser les pairs de son territoire au « zéro

déchet plastique ».

- Organiser ou participer à des opérations de ramassage des déchets plastiques dans les milieux naturels, en soutenant des opérations durables.

UTILISER RAISONNABLEMENT DES MATIERES PLASTIQUES

- Adopter une politique d'achat « zéro déchet plastique » favorisant les alternatives aux plastiques, idéalement locales, et les matières recyclées et recyclables lorsque l'usage du plastique est à privilégier.
- Supprimer l'utilisation des plastiques à usage unique et privilégier les alternatives réutilisables.

GERER ET VALORISER LES DECHETS PLASTIQUES

- Réaliser un état des lieux des déchets plastiques produits.
- Optimiser le système de tri et de collecte des déchets plastiques en interne et sur le territoire.
- Favoriser la réutilisation et la réparation des objets plastiques usagés. Concevoir pour le recyclage, promouvoir des produits qui sont revalorisés.

MODALITES GENERALES

- Désigner un référent opérationnel et participer à la dynamique de la communauté d'acteurs signataires de la Charte.
- Transmettre le plan d'actions dans les 3 mois suivants la signature de la Charte auprès de la Région et de son opérateur.
- Evaluer et transmettre les résultats de mise en œuvre auprès de la Région et de son opérateur deux ans après la signature de la Charte.

2

Des appels à projets locaux par les régions signataires

Les appels à projets locaux affichant des objectifs propres au territoire facilitent l'innovation provenant de la demande locale. Poser les questions sous forme d'appels à projets permet une appropriation du problème qui acculturera progressivement la population. Les solutions les plus pertinentes

viennent de la solidarité d'acteurs qui ne se côtoient pas au quotidien et le lien entre lauréats peut créer de nouvelles synergies et un développement économique par des solutions potentiellement commercialisables.

Au niveau régional, la visibilité des instances est renforcée.

Les Régions signataires de la charte lanceront des appels à projets annuels qui pourront s'inspirer de l'appel à projets Zéro plastique de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Ces appels à projets seront adaptés à la situation locale. Le diagnostic préalable conduisant aux thématiques de l'appel à projets prendra en considération l'ensemble de la dynamique: tri existant ou non, équipement des bassins versants d'où viennent les déchets plastiques, nécessité/possibilités locales d'engager des actions de recherche et innovation, cibles prioritaires à viser, usages particuliers à viser, etc.

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur mettra à disposition les termes de son appel à projets 2021.

terranéens ayant participé à cet atelier: améliorer la gestion des déchets plastiques, mettre en place de nouvelles activités de sensibilisation, promouvoir l'économie verte et circulaire.

En 2020, en raison du contexte mondial, l'édition de l'AJCM (atelier des jeunes citoyens de la Méditerranée) a été inédite. Des conférences et ateliers en ligne, des concerts live, des débats internationaux et des tutoriels qui valorisent l'engagement citoyen des jeunes en Méditerranée autour de questions liées à l'environnement ont eu lieu. De plus, un défi pour l'environnement consistait à faire le plus de kilomètres possible en comptabilisant les actions de nettoyage. Plus de 30 villes méditerranéennes ont participé, environ 500 personnes réunies autour de cette action pour l'environnement. 1 673 kg de déchets ramassés et 413 kilomètres parcourus dans plus de 10 pays méditerranéens (Algérie, Arménie, Egypte, Espagne, France, Grèce, Italie, Liban, Malte, Maroc, Tunisie).

L'assemblée maritime de la jeunesse pourrait être un ambassadeur de cet appel conjoint.

3

Une action collective méditerranéenne portée par la jeunesse

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a mis en place l'assemblée méditerranéenne de la jeunesse qui, en 2019, au cours de « Méditerranée du futur III » a pensé ensemble les différentes actions qui pourraient être mises en place en 2020 à partir des notions d'engagement citoyen. Les participants ont établi des lignes d'action et identifié les thématiques sur lesquelles ils pensent devoir/pouvoir s'exprimer et intervenir tout au long de l'année. Les trois grands axes de réflexion qui ont été retenus sont l'environnement, l'éducation et l'égalité des genres, l'interculturalité et les problématiques socio-culturelles.

Concernant l'environnement, 3 objectifs ont été identifiés comme prioritaires par les jeunes médi-



Bibliographie

1. Boucher, J. & Bilard, G. (2020). The Mediterranean: Mare plasticum. Gland, Switzerland: IUCN. x+62 pp1
2. Les amis de Tara (2015). Le livre Bleu de Tara pour la Méditerranée
3. Plastic & Health: The Hidden Costs of a Plastic. Center for International Environmental Law



RÉGION
SUD
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



maregionsud.fr

 [maregionsud](https://www.facebook.com/maregionsud) |  [MaRegionSud](https://twitter.com/MaRegionSud) |  [maregionsud](https://www.instagram.com/maregionsud)

Toujours proche de vous avec l'appli Région Sud

